

Lettre d'information

Activité 2^e semestre 2012

des fonds ex UFG-PE de Siparex Proximité Innovation

EDITO

Les FIP & FCPI : soutiens indispensables au financement des PME

Pour la troisième année consécutive la collecte des FIP et des FCPI a connu une nouvelle baisse due notamment à une diminution de leur attrait fiscal et à un climat fiscal incertain.

Pourtant toutes les études le démontrent, les FIP et FCPI jouent un rôle majeur dans le financement en fonds propres des PME et expliquent la situation privilégiée jusqu'à aujourd'hui du marché français concernant le financement en fonds propres des entreprises.

Les Assises de l'Entrepreneuriat que les pouvoirs publics préparent devraient une fois de plus mettre en avant leur rôle primordial et promouvoir le maintien ou même l'accroissement de l'avantage fiscal lié à leur souscription.

D'autres voix, au contraire, poussées par la recherche tous azimuts d'économies souhaiteraient voir la disparition de ces avantages fiscaux signant par la même, sans le vouloir réellement, un arrêt prochain de ces produits et donc un assèchement drastique du financement de nos PME.

Espérons que la cause des PME sera entendue car c'est elle qui permettra à terme de retrouver croissance et emploi.

**par Denis Rodarie,
Co-Président du Directoire**

DÉCRYPTAGE



La fiscalité des particuliers a connu des évolutions importantes à l'automne 2012.

La 3^e Loi de Finances Rectificative pour 2012 et la Loi de Finances pour 2013 ont modifié les règles existantes en matière de défiscalisation via des investissements dans les PME, aussi bien concernant l'Impôt sur le Revenu que l'Impôt de Solidarité sur la Fortune. Focus sur les investissements au travers de FCPI et de FIP :

Dispositif des FIP et FCPI prorogé

Ce dispositif permettant aux personnes physiques de participer au financement des PME tout en optimisant leur fiscalité a été prorogé jusqu'au 31 décembre 2016.

Plafonnement des niches fiscales

Le montant total des avantages fiscaux est abaissé à 10 000 € à compter de l'imposition des revenus de 2013 (18 000 € + 4 % du revenu imposable en 2012). Les investissements en vue de réduire son IR via un FIP ou un FCPI sont concernés, ce qui n'est pas le cas des fonds ISF dont la réduction maximale reste à 18 000 € par foyer. Cette mesure est applicable sur les revenus 2013, pour des investissements réalisés à partir du 1er janvier 2013 (sauf exceptions).

Nouvelles règles concernant l'ISF

- La réduction ISF pour un investissement dans un FIP ou un FCPI est toujours de 50 % du quota (entre 30 et 50 % du montant souscrit, selon le type de fonds). Et toujours, une exonération d'Impôt sur le Revenu sur les plus values potentiellement réalisées lors de la cession des parts du fonds (hors prélèvements sociaux)
- Un mécanisme de décote permet de lisser l'entrée dans l'imposition pour les contribuables dont le patrimoine taxable est compris entre 1,31 et 1,41 million d'euros

Un plafonnement est de nouveau mis en place :

- Plafonnement de l'ISF à 75 % des revenus (y compris revenus capitalisés, plus-values en sursis et en report d'imposition de l'année de l'opération et les revenus distribuables des entreprises détenues par le contribuable à plus de 33 %)
- Pas de plafonnement au plafonnement
- En cas d'excédent, il vient en diminution de l'ISF à payer mais n'est pas restituable ou imputable sur un autre impôt

LES NOUVELLES PRISES DE PARTICIPATIONS sur le second semestre 2012

L'équipe de gestion a réalisé plusieurs investissements au capital de PME depuis le mois de juillet 2012, parmi lesquels :

DIGITEKA

N°1 français de la distribution B to B de Video premium, la société DIGITEKA propose une solution innovante qui permet aux éditeurs d'intégrer et monétiser des Vidéos Premium sur leurs Sites Web et Applications.

Pourquoi la société a-t-elle attiré l'attention de Siparex Proximité Innovation ?

Depuis sa création en 2006, DIGITEKA a élaboré une plateforme technologique unique et s'est rapidement imposée comme un acteur incontournable du marché des vidéos premium. La société a développé un modèle particulièrement attractif, basé sur la répartition des revenus générés entre les ayants droits, les éditeurs et les régies publicitaires.

DIGITEKA propose à ses partenaires éditeurs un accès illimité à un catalogue de plus de 600 000 vidéos premium qu'ils intègrent, soit manuellement pour enrichir leurs contenus éditoriaux, soit automatiquement dans de grandes quantités (jusqu'à 250 000 vidéos sur certains sites). Sa technologie de LIVE WIDGETS™ offre la possibilité d'ajouter sur chaque page les Vidéos Premium les plus pertinentes. Par ailleurs, grâce à sa technologie exclusive (www.ultimedia.com), DIGITEKA permet aux ayants droits d'offrir aux éditeurs et aux internautes, un accès légal et gratuit à leurs contenus premium.



Quelles sont les perspectives de développement de la société ?

DIGITEKA connaît une croissance de son chiffre d'affaires de 100 % par an depuis 3 ans et a atteint l'équilibre financier depuis 2010. La levée de fonds totale de 2 millions d'euros à laquelle Siparex Proximité Innovation a participé permet à DIGITEKA de poursuivre et accélérer l'enrichissement de son catalogue de vidéos premium, qui couvre désormais plus de 15 thématiques dont Musique, Voyage, People, Féminin, News, Art de vivre, Auto-Moto, Cuisine, Guides Pratiques, Déco, Cinéma, etc... Déjà présente dans une dizaine de pays, DIGITEKA va parallèlement intensifier son développement commercial en Europe et sur le continent américain. La société compte aujourd'hui 20 salariés et devrait recruter une dizaine de collaborateurs dans les 12 prochains mois. DIGITEKA est présente dans le portefeuille du FCPI Major Trends Innovation.

BMI SYSTEM

Créé en 2004, BMI SYSTEM est un éditeur de logiciels de gestion dédié aux industries pharmaceutique, médicale et cosmétique. La société est le leader français du logiciel de conformité réglementaire pour l'industrie pharmaceutique.

Quel est le cœur de métier de la société BMI SYSTEM ?

BMI SYSTEM fournit des solutions logicielles innovantes répondant aux exigences croissantes des laboratoires pharmaceutiques en matière de réglementation : obligation de suivi des documents promotionnels, gestion des réclamations pharmaceutiques, pharmacovigilance, formation des délégués médicaux, avantage et publication des avantages consentis aux professionnels de santé, etc...

Depuis 2004, la société s'est rapidement imposée en tant que leader national sur son segment d'activités avec la solution NAYA Compliance. La gamme de logiciels a ensuite été étendue à l'industrie du dispositif médical avec la solution YALTO, ainsi qu'à l'industrie cosmétique avec la solution TYMEA. La société est composée d'experts en affaires réglementaires et en management de la qualité et d'architectes systèmes en nouvelles technologies. Les logiciels développés par BMI SYSTEM se présentent sous forme d'applications web sur le poste des utilisateurs et un serveur Web où est installé le logiciel et la base de données.

Pourquoi Siparex Proximité Innovation a-t-elle choisi d'investir dans cette société ?



Les activités de ce marché ont une dimension stratégique dans le cadre d'une forte tendance de fond en Europe comme aux USA qui consiste à renforcer la réglementation et les obligations de traçabilité et de transparence dans les industries de santé. La société, dont le siège est dans les Hauts de Seine, dispose de filiales à Londres, Bruxelles et Boston et emploie 25 personnes. La complémentarité de l'équipe fondatrice a été un élément déterminant : elle permet à BMI SYSTEM de cumuler à la fois une expertise pointue en matière de compliance dans les secteurs adressés, mais aussi une compétence interne de développement de logiciel. Dans ce contexte, Siparex Proximité Innovation et CALAO Finance apportent 1,5 M€ à BMI SYSTEM pour accélérer son développement à la fois en termes de secteurs métiers et de zones géographiques. L'entreprise a ouvert son capital au FCPI Major Trends Innovation.

NOVATIM, spécialiste dans l'infogérance pour les PME.

Implantée à Paris et à Lyon, Novatim propose une offre de services innovante qui vise à répondre à l'ensemble des besoins informatiques de ses clients en termes de réactivité, de maîtrise des coûts et de capacité de conseil.

Quels atouts ont incité Siparex Proximité Innovation à investir dans cette société ?

Après une première expérience entrepreneuriale dans les services télécoms (création de la société Phonatis, cédée ensuite à Coriolis Telecom), Nicolas Beslin et François Poulet ont créé Novatim en 2006, société spécialisée dans la maintenance informatique des PME de 5 à 150 postes informatiques. Les dirigeants ont développé un modèle économique fondé sur une récurrence élevée des revenus, tout en industrialisant le processus de production qui constitue un facteur clé pour absorber la forte croissance de l'activité. Par ailleurs, dans un environnement concurrentiel très atomisé, sans acteur référent, l'expérience des dirigeants dans la réalisation de croissances externes et une organisation interne qui permet d'agréger facilement de nouveaux clients constituent des atouts importants pour faire de Novatim un pôle de consolidation sur son marché.

De quelle nature est votre engagement aux côtés de la société ?

La société qui affiche depuis plusieurs années une forte croissance organique souhaite passer à une nouvelle étape de son développement. La société vise un chiffre d'affaires supérieur à 10 M€ d'ici trois ans. C'est dans ce contexte que Siparex Proximité Innovation a investi 1 million d'euros en octobre 2012 pour structurer une levée de fonds afin de soutenir la croissance externe et organique de la société. En effet, Novatim projette des acquisitions ciblées et le lancement de nouvelles offres de services pour couvrir la totalité des besoins informatiques des PME. Par ailleurs, l'équipe dirigeante souhaite également renforcer les moyens commerciaux et marketing de la société pour améliorer sa visibilité sur le marché. Novatim est présente dans les portefeuilles des FIP Diadème Proximité II, LFP Proximité V, Diadème Entreprises et Patrimoines et Diadème Patrimoine III.

KALI COMMUNICATION

Basé à Tourcoing, le Groupe Kali Communication est un des leaders du marché de la vente en ligne d'imprimés publicitaires (flyers, affiches, cartes de visite...), notamment connu pour son site www.rapid-flyer.com. Le groupe a été repris en juillet 2012 par le groupe Techniphoto, accompagné par Siparex Proximité Innovation.

Quelles sont les perspectives offertes par la société Kali Communication ?

Créée en 1994, la société Kali Communication s'est réellement développée en 2003 avec la création du premier site internet RapidFlyer.com. Depuis, la société a diversifié son offre avec la création de nouveaux sites internet d'impression en ligne : Promo Flyer, Printtoday, Numérint et le dernier né en 2011 Rapidcartes. Par ailleurs, le groupe Kali Communication a réalisé en 2012 un chiffre d'affaires de 11,2 M€ sur l'ensemble des sites internet. Doté depuis un an d'un nouveau système d'information, le groupe anticipe une croissance plus soutenue de son chiffre d'affaires sur les prochaines années.

Faisant dorénavant partie du groupe Techniphoto, quels sont concrètement les bénéfices pour Kali Communication ?

Cette acquisition permet au groupe Techniphoto, qui regroupe plusieurs imprimeries traditionnelles, d'ajouter un nouveau canal de distribution à son offre. Vincent Dufour, président du groupe Techniphoto, a été soutenu dans cette opération de croissance par Siparex Proximité Innovation, qui apporte un montant de 1,3 M€ et de Re-Sources (qui investit 0,35 M€). Les actionnaires du Groupe Kali Communication déjà en place s'associent au nouveau tour de table.

Le dirigeant, souhaite rapidement développer les synergies entre Techniphoto et Kali Communication afin de pouvoir élargir sa gamme de produits tout en restant particulièrement compétitif : "nos imprimeries doivent pouvoir apporter à Kali la réactivité, la qualité et le prix dans un secteur très compétitif. Siparex Proximité Innovation nous permettra de croître plus vite si des opportunités se présentent et nous sommes très heureux d'avoir associé les actionnaires historiques à cette nouvelle opération". Kali Communication est intégrée aux portefeuilles des FIP Diadème Proximité II, LFP Proximité V, Diadème Entreprises et Patrimoines, Diadème Patrimoine III.

RETOUR SUR LES CESSIONS RÉALISÉES au cours du second semestre 2012

Malgré un contexte économique difficile, l'équipe de Siparex Proximité Innovation a réalisé plusieurs cessions d'entreprises dans la seconde moitié de l'année, dont :

Arkadin

Arkadin est devenu un acteur majeur de la fourniture de services de collaboration à distance (conférences téléphonique, vidéo et web). Avec plus de 1000 salariés répartis dans 29 pays, Arkadin a réalisé un chiffre d'affaires en 2012 de 185 M€. Entrée au capital de cette société en 2009, l'équipe de gestion de Siparex Proximité Innovation a accompagné le fondateur, aux côtés d'Apax et de la CDC, dans sa conquête de nouveaux marchés et l'a aidé à acquérir de nouvelles compétences techniques, sur le web notamment. La sortie en juillet 2012 permet à l'équipe de multiplier la valeur de son investissement par 1,52 fois.

Les FCPI Diadème Innovation III et Diadème Innovation IV ont accompagné la croissance d'Arkadin depuis avril 2009.



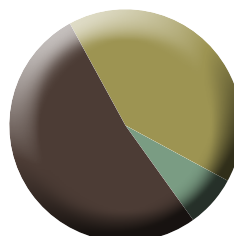


Diadème Innovation I

Situation au 31 décembre 2012

• Millésime	2004
• Valeur Liquidative initiale	100,00 €
• Valeur Liquidative au 31/12/2011	78,17 €
• Valeur Liquidative + distribution au 30/06/2012	82,12 €
• Valeur Liquidative + distribution au 31/12/2012	82,37 €
• Evolution sur 6 mois	0,30 %
• Evolution sur 1 an	5,37 %
• Evolution depuis l'origine (hors avantage fiscal)	-17,63 %
• Evolution depuis l'origine (y compris avantage fiscal)	7,37 %

Répartition de l'actif net



■ Sociétés éligibles : 52 %
■ Immobilier : 41 %
■ Trésorerie : 7 %

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Le fonds s'est bien comporté en 2012, notamment grâce à l'introduction en bourse réussie d'EOS. Le fonds détient encore des titres dans son portefeuille qui sont cédés au fil de l'eau depuis le mois de décembre 2012. La partie non cotée contribue à hauteur de 3,36 % à l'augmentation de la VL tandis que le portefeuille boursier voit sa valeur augmenter de 22,43 % sur l'année, ce qui augmente la performance de la VL de 2,50 %.

Une première distribution de 20 € par part a eu lieu en mai 2012, elle sera suivie d'une seconde au cours du premier semestre 2013.

Caractéristiques juridiques et financières

Date d'agrément AMF : 9 juillet 2004
Durée de vie du produit : 9 ans, prorogeable 3 fois 1 an

Code ISIN : FR0010096362
Valorisation des parts : semestrielle - prochaine valeur liquidative au 30/06/2013

FCPI Diadème Innovation I, Fonds Commun de Placement dans l'Innovation. Fonds régi par l'article L.214-30 du Code Monétaire et Financier et par ses textes d'application.

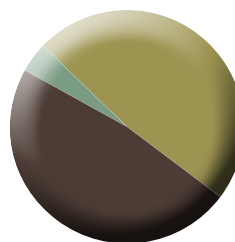


Diadème Innovation II

Situation au 31 décembre 2012

• Millésime	2006
• Valeur Liquidative initiale	100,00 €
• Valeur Liquidative au 31/12/2011	58,84 €
• Valeur Liquidative au 30/06/2012	58,02 €
• Valeur Liquidative + distribution au 31/12/2012	59,29 €
• Evolution sur 6 mois	2,19 %
• Evolution sur 1 an	0,76 %
• Evolution depuis l'origine (hors avantage fiscal)	-40,71 %
• Evolution depuis l'origine (y compris avantage fiscal)	-23,71 %

Répartition de l'actif net



■ Sociétés éligibles : 48 %
■ Immobilier : 48 %
■ Trésorerie : 4 %

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

L'évolution du FCPI Diadème Innovation II a été largement liée depuis l'origine à la performance négative des investissements cotés mais ceux-ci ont profité de l'embellie des marchés pour finir l'année en hausse, ce qui impacte la VL positivement à hauteur 1,59 %.

Le portefeuille non coté se tient quant à lui (impact VL 0,73 %), avec la revalorisation de Graitec par exemple. L'immobilier joue son rôle « coussin » avec une contribution à la VL de 2,22 %.

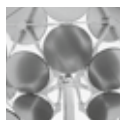
Une première distribution de 8 € par part au eu lieu au mois de novembre dernier, elle devrait être suivie d'une seconde au cours de 2013.

Caractéristiques juridiques et financières

Date d'agrément AMF : 6 janvier 2006
Durée de vie du produit : 8 ans, prorogeable 3 fois 1 an

Code ISIN : FR0010269985
Valorisation des parts : semestrielle - prochaine valeur liquidative au 30/06/2013

FCPI Diadème Innovation II, Fonds Commun de Placement dans l'Innovation. Fonds régi par l'article L.214-30 du Code Monétaire et Financier et par ses textes d'application.

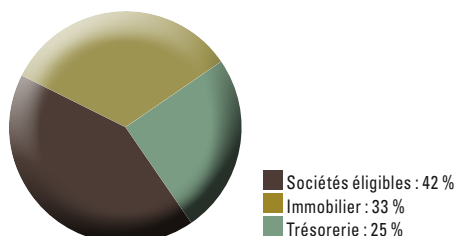


Diadème Innovation III

Situation au 31 décembre 2012

• Millésime	2007
• Valeur Liquidative initiale	100,00 €
• Valeur Liquidative au 31/12/2011	74,00 €
• Valeur Liquidative au 30/06/2012	73,60 €
• Valeur Liquidative au 31/12/2012	72,27 €
• Evolution sur 6 mois	-1,81 %
• Evolution sur 1 an	-2,34 %
• Evolution depuis l'origine (hors avantage fiscal)	-27,73 %
• Evolution depuis l'origine (y compris avantage fiscal)	-2,73 %

Répartition de l'actif net



Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Le fonds a connu une baisse de VL limitée au cours de l'exercice, principalement due aux frais de gestion, les autres catégories ayant toutes un impact positif. Les PME non cotées résistent avec une contribution à la VL positive de 0.80 %. Le portefeuille boursier, avec une valeur en augmentation de 11,60 %, contribue à revaloriser la VL de 1,19 %. La poche immobilière a apporté une contribution positive de 1,61 %.

Une première distribution significative (10 % du nominal) aura lieu en avril/mai 2013.

Caractéristiques juridiques et financières

Date d'agrément AMF :11 mai 2007
 Durée de vie du produit :7 ans, prorogeable 3 fois 1 an

Code ISIN : FR0010464081
 Valorisation des parts : semestrielle - prochaine valeur liquidative au 30/06/2013

FCPI Diadème Innovation III, Fonds Commun de Placement dans l'Innovation. Fonds régi par l'article L.214-30 du Code Monétaire et Financier et par ses textes d'application.

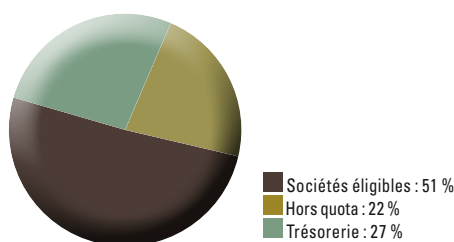


Diadème Innovation IV

Situation au 31 décembre 2012

• Millésime	2008
• Valeur Liquidative initiale	100,00 €
• Valeur Liquidative au 31/12/2011	86,96 €
• Valeur Liquidative au 30/06/2012	87,10 €
• Valeur Liquidative au 31/12/2012	86,60 €
• Evolution sur 6 mois	-0,57 %
• Evolution sur 1 an	-0,41 %
• Evolution depuis l'origine (hors avantage fiscal)	-13,40 %
• Evolution depuis l'origine (y compris avantage fiscal)	11,60 %

Répartition de l'actif net



Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Le FCPI Diadème Innovation IV résiste convenablement eu égard à son millésime d'investissement (opérations majoritairement réalisées en haut de cycle). En effet, la contribution à la VL des lignes non cotées se situe à -1,64 %, notamment due aux provisions passées sur la société ASK (conception et commercialisation de cartes, tickets dans le domaine des transports publics et de l'identité) alors que d'autres sociétés ont bien progressé, telle Arkadin dont la cession a permis une augmentation de la VL. Le portefeuille coté, avec une performance propre de 26 %, tire la VL du FCPI de 4,37 %, les OPCVM de la poche libre contribuant pour leur part à hauteur de 2,40 % à la VL globale.

Caractéristiques juridiques et financières

Date d'agrément AMF :1^{er} juillet 2008
 Durée de vie du produit :7 ans, prorogeable 3 fois 1 an

Code ISIN : FR0010622720
 Valorisation des parts : semestrielle - prochaine valeur liquidative au 30/06/2013

FCPI Diadème Innovation IV, Fonds Commun de Placement dans l'Innovation. Fonds régi par l'article L.214-30 du Code Monétaire et Financier et par ses textes d'application.

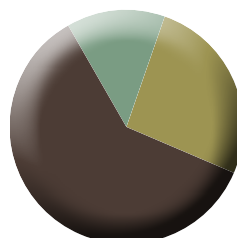


Diadème Innovation V

Situation au 31 décembre 2012

• Millésime	2009
• Valeur Liquidative initiale	100,00 €
• Valeur Liquidative au 31/12/2011	85,94 €
• Valeur Liquidative au 30/06/2012	85,01 €
• Valeur Liquidative au 31/12/2012	83,57 €
• Evolution sur 6 mois	-1,69 %
• Evolution sur 1 an	-2,76 %
• Evolution depuis l'origine (hors avantage fiscal)	-16,43 %
• Evolution depuis l'origine (y compris avantage fiscal)	8,57 %

Répartition de l'actif net



■ Sociétés éligibles : 60 %
 ■ Hors quota : 27 %
 ■ Trésorerie : 13 %

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

La valeur liquidative du fonds est en baisse de -2,76 % du fait principalement de la variation du portefeuille non coté (impact de 8,82 %) alors que la poche cotée (qui réalise une performance sur l'année de 27,72 %) et les OPCVM obligataires hors quota contribuent respectivement à hauteur de 8,24 % et 3,35 % à la revalorisation de la VL. Le portefeuille non coté subi notamment la dépréciation de Make Me Reach (régie publicitaire sur les réseaux sociaux), investissement réalisé en avril 2011. Ce FCPI est maintenant totalement investi, comptant au 31 décembre 2012, 6 lignes en portefeuille.

Caractéristiques juridiques et financières

Date d'agrément AMF :9 avril 2009
 Durée de vie du produit :7 ans, prorogable 3 fois 1 an

Code ISIN : FR0010878355
 Valorisation des parts : semestrielle - prochaine valeur liquidative au 30/06/2013

FCPI Diadème Innovation V, Fonds Commun de Placement dans l'Innovation. Fonds régi par l'article L.214-30 du Code Monétaire et Financier et par ses textes d'application.

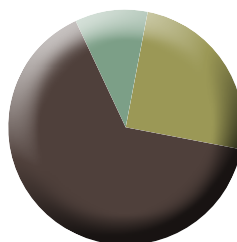


Major Trends Innovation

Situation au 31 décembre 2012

• Millésime	2010
• Valeur Liquidative initiale	100,00 €
• Valeur Liquidative au 31/12/2011	98,17 €
• Valeur Liquidative au 30/06/2012	92,88 €
• Valeur Liquidative au 31/12/2012	92,98 €
• Evolution sur 6 mois	0,11 %
• Evolution sur 1 an	-5,29 %
• Evolution depuis l'origine (hors avantage fiscal)	-7,02 %
• Evolution depuis l'origine (y compris avantage fiscal)	17,98 %

Répartition de l'actif net



■ Sociétés éligibles : 65 %
 ■ Hors quota : 25 %
 ■ Trésorerie : 10 %

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Major Trends Innovation a maintenant terminé sa période d'investissement et compte 9 entreprises non cotées en portefeuille. Il se situe actuellement en plein dans sa courbe en J, les investissements ayant été réalisés récemment (entre 2011 et 2012) et les entreprises n'ayant pas encore de ce fait été revalorisées. La courbe en forme de J d'un fonds de Private Equity s'explique par le fait que le fonds procède à des investissements dans des sociétés et prélève les frais de gestion normaux sans que les sociétés ne puissent encore être revalorisées, la VL baisse alors pendant les premières années. Cette période dure en général entre 4 et 5 ans. Puis, certaines sociétés se revalorisant, la VL se redresse. Cela forme un "J" sur la courbe de performance.

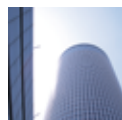
La performance du portefeuille boursier sur la période est largement positive, les OPCVM obligataires jouent quant à eux leur rôle avec une contribution positive de 1,08 %.

Caractéristiques juridiques et financières

Date d'agrément AMF :25 juin 2010
 Durée de vie du produit :7 ans, prorogable 3 fois 1 an

Code ISIN : FR0010885657
 Valorisation des parts : semestrielle - prochaine valeur liquidative au 30/06/2013

FCPI Major Trends Innovation Fonds Commun de Placement dans l'Innovation. Fonds régi par l'article L.214-30 du Code Monétaire et Financier et par ses textes d'application.

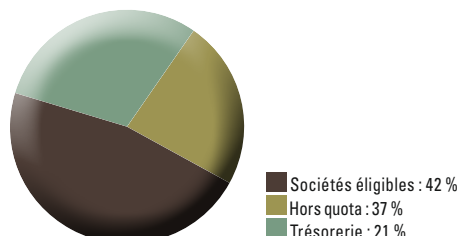


LFP Innovations et Marchés

Situation au 31 décembre 2012

• Millésime	2011
• Valeur Liquidative initiale	1,00 €
• Valeur Liquidative au 31/12/2011	1,00 €
• Valeur Liquidative au 30/06/2012	0,97 €
• Valeur Liquidative au 31/12/2012	1,00 €
• Evolution sur 6 mois	3,09 %
• Evolution sur 1 an	na
• Evolution depuis l'origine (hors avantage fiscal)	na
• Evolution depuis l'origine (y compris avantage fiscal)	22,00 %

Répartition de l'actif net



Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

2012 était la première année d'investissement pour le FCPI LFP Innovations et Marchés qui cible les PME innovantes cotées. 18 sociétés sont en portefeuille au 31 décembre, le déploiement se poursuit, le quota fiscal devant être atteint en septembre 2013.

Caractéristiques juridiques et financières

Date d'agrément AMF : 13 septembre 2011
 Durée de vie du produit : 5 ans et 9 mois

Code ISIN : FR0011081769
 Valorisation des parts : semestrielle - prochaine valeur liquidative au 30/06/2013

FCPI LFP Innovations et Marchés, Fonds Commun de Placement dans l'Innovation. Fonds régi par l'article L.214-30 du Code Monétaire et Financier et par ses textes d'application.

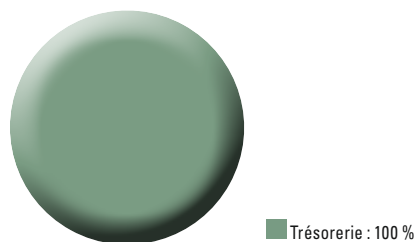


LFP Sélection Innovation

Situation au 31 décembre 2012

• Millésime	2012
• Valeur Liquidative initiale	1,00 €
• Valeur Liquidative au 31/12/2011	na
• Valeur Liquidative au 30/06/2012	na
• Valeur Liquidative au 31/12/2012	na
• Evolution sur 6 mois	na
• Evolution sur 1 an	na
• Evolution depuis l'origine (hors avantage fiscal)	na
• Evolution depuis l'origine (y compris avantage fiscal)	na

Répartition de l'actif net



Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Caractéristiques juridiques et financières

Date d'agrément AMF : 18 septembre 2012
 Durée de vie du produit : 7 ans, prorogable 2 fois 1 an

Code ISIN : FR0011332741
 Valorisation des parts : semestrielle - prochaine valeur liquidative au 30/06/2013

FCPI LFP Sélection Innovation, Fonds Commun de Placement dans l'Innovation. Fonds régi par l'article L.214-30 du Code Monétaire et Financier et par ses textes d'application.

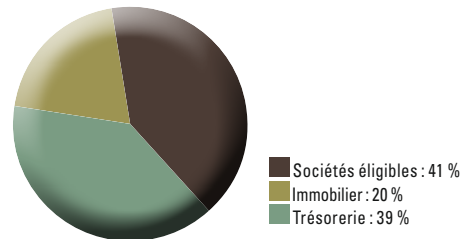


Diadème Proximité I

Situation au 31 décembre 2012

• Millésime	2007
• Valeur Liquidative initiale	100,00 €
• Valeur Liquidative au 31/12/2011	81,21 €
• Valeur Liquidative au 30/06/2012	79,88 €
• Valeur Liquidative au 31/12/2012	74,94 €
• Evolution sur 6 mois	0,11 %
• Evolution sur 1 an	-7,72 %
• Evolution depuis l'origine (hors avantage fiscal)	-25,06 %
• Evolution depuis l'origine (y compris avantage fiscal)	-0,06 %

Répartition de l'actif net



Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

La valeur liquidative du FIP Diadème Proximité I a baissé de 7,72 % principalement liée à l'évolution du portefeuille non coté (impact VL de 5,38 %), une provision importante ayant été passée sur la société Néothermie (installation et entretien de chauffages individuels, investissement réalisé en novembre 2010). Il est à noter qu'une provision passée sur une société ne correspond pas à la liquidation de celle-ci. La société de gestion a l'obligation de baisser mécaniquement la valeur d'une société dans ses livres en fonction de critères comptables ou de nouvelles sur l'activité. Il s'agit alors de constater un risque ou une baisse de valeur, passé à titre prudentiel mais susceptible d'être reprise par la suite car non définitive. La cession en juin dernier de la société Lynx (conseil en réduction de coûts marketing) a toutefois permis de réaliser une plus-value importante impactant favorablement la VL, Par ailleurs, le portefeuille boursier (avec une performance de 23,31 %) et l'immobilier contribue à amortir la baisse (impacts positifs sur la VL du fonds respectivement de 2,96 % et 1,07 %). Une première distribution significative (10 % du nominal) aura lieu en avril/mai 2013.

Caractéristiques juridiques et financières

Date d'agrément AMF : 5 juin 2007
Durée de vie du produit : 7 ans, prorogeable 3 fois 1 an

Code ISIN : FR0010476507

Valorisation des parts : semestrielle - prochaine valeur liquidative au 30/06/2013

FIP Diadème Proximité I, Fonds d'Investissement de Proximité. Fonds régi par l'article L.214-31 du Code Monétaire et Financier et par ses textes d'application.

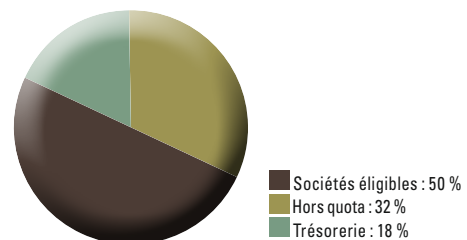


Diadème Proximité II

Situation au 31 décembre 2012

• Millésime	2008
• Valeur Liquidative initiale	100,00 €
• Valeur Liquidative au 31/12/2011	83,99 €
• Valeur Liquidative au 30/06/2012	86,35 €
• Valeur Liquidative au 31/12/2012	78,95 €
• Evolution sur 6 mois	-6,00 %
• Evolution sur 1 an	-8,57 %
• Evolution depuis l'origine (hors avantage fiscal)	-21,05 %
• Evolution depuis l'origine (y compris avantage fiscal)	3,95 %

Répartition de l'actif net



Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

La valeur liquidative de la part du FIP Diadème Proximité II a connu une baisse significative au second semestre 2012, due aux difficultés rencontrées sur cette période par Néothermie (installation et entretien de chauffages individuels, investissement réalisé en novembre 2010). Cela impacte significativement la VL du fonds (-5,77 %) bien qu'une cession intervenue avant l'été ait eu un impact positif (société Lynx, conseil en réduction de coûts marketing). Cette baisse est partiellement compensée par la contribution des OPCVM diversifiés de la poche libre (impact de 3,43 %) et du portefeuille boursier qui, grâce à une performance annuelle de 28,83 %, permet à la VL du fonds de reprendre 2,49 %.

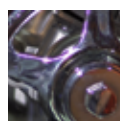
Caractéristiques juridiques et financières

Date d'agrément AMF : 1^{er} juillet 2008
Durée de vie du produit : 7 ans, prorogeable 3 fois 1 an

Code ISIN : FR0010628933

Valorisation des parts : semestrielle - prochaine valeur liquidative au 30/06/2013

FIP Diadème Proximité II, Fonds d'Investissement de Proximité. Fonds régi par l'article L.214-31 du Code Monétaire et Financier et par ses textes d'application.

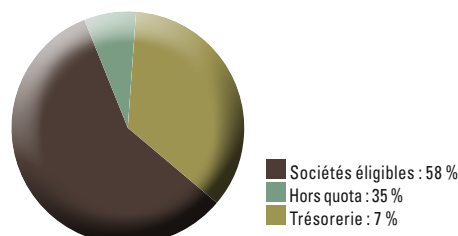


Diadème Proximité III

Situation au 31 décembre 2012

• Millésime	2009
• Valeur Liquidative initiale	100,00 €
• Valeur Liquidative au 31/12/2011	82,97 €
• Valeur Liquidative au 30/06/2012	79,97 €
• Valeur Liquidative au 31/12/2012	67,08 €
• Evolution sur 6 mois	-16,12 %
• Evolution sur 1 an	-19,15 %
• Evolution depuis l'origine (hors avantage fiscal)	-32,92 %
• Evolution depuis l'origine (y compris avantage fiscal)	-7,92 %

Répartition de l'actif net



Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

La VL du FIP Diadème Innovation III a fortement baissé en 2012. Le fonds subi de plein fouet la perte de 2 lignes non cotées (Homelights et C.Directe) et des provisions sur 3 autres lignes. L'équipe est extrêmement attentive à l'évolution de ces dernières sociétés et a mis en œuvre des plans d'actions afin de restaurer les valorisations d'origine. Ces provisions ne sont pas pour l'instant compensées par les lignes en revalorisation.

Il est à noter qu'une provision passée sur une société ne correspond pas à la liquidation de celle-ci. La société de gestion a l'obligation de baisser mécaniquement la valeur d'une société dans ses livres en fonction de critères comptables ou de nouvelles sur l'activité. Il s'agit alors de constater un risque ou une baisse de valeur, passé à titre prudentiel mais susceptible d'être reprise par la suite car non définitive. La contribution négative du portefeuille non coté se monte à -18,51 %, tandis que les contributions du portefeuille boursier : 2,09 % et des OPCVM obligataires : 3,43 % ne peuvent que limiter les baisses des lignes non cotées et des frais de gestion.

Caractéristiques juridiques et financières

Date d'agrément AMF :9 avril 2009
Durée de vie du produit :7 ans, prorogable 3 fois 1 an

Code ISIN : FR0010878348
Valorisation des parts : semestrielle - prochaine valeur liquidative au 30/06/2013

FIP Diadème Proximité III, Fonds d'Investissement de Proximité. Fonds régi par l'article L.214-31 du Code Monétaire et Financier et par ses textes d'application.

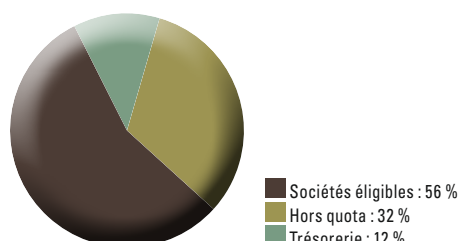


Major Trends Proximité

Situation au 31 décembre 2012

• Millésime	2010
• Valeur Liquidative initiale	100,00 €
• Valeur Liquidative au 31/12/2011	92,70 €
• Valeur Liquidative au 30/06/2012	86,78 €
• Valeur Liquidative au 31/12/2012	79,01 €
• Evolution sur 6 mois	-8,95 %
• Evolution sur 1 an	-14,77 %
• Evolution depuis l'origine (hors avantage fiscal)	-20,99 %
• Evolution depuis l'origine (y compris avantage fiscal)	4,01 %

Répartition de l'actif net



Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Le FIP Major Trends Proximité est maintenant entièrement investi, avec 15 entreprises non cotées en portefeuille. Le fonds voit sa VL impactée par des provisions (il est à noter qu'une provision passée sur une participation ne correspond pas à la liquidation de la société). La société de gestion se doit de baisser la valeur d'une société dans ses livres en fonction de la perception qu'elle a des résultats. Il s'agit alors de constater un risque ou une baisse de valeur, passé à titre prudentiel mais susceptible d'être reprise par la suite car non définitive) ou des investissements en non coté récemment réalisés qui n'ont donc pas encore été revalorisés et par la perte définitive d'Homelights qui était présent dans le portefeuille (impact VL ressortant à -13,61 %).

Les investissements du portefeuille boursier (impact VL 2,42 %) et des investissements du hors quota (impact VL 1,09 %) ne compensant pour l'instant pas la courbe en J.

La courbe en forme de J d'un fonds de Private Equity s'explique par le fait que le fonds procède à des investissements dans des sociétés et prélève les frais de gestion normaux sans que les sociétés ne puissent encore être revalorisées, la VL baisse alors pendant les premières années. Cette période dure en général entre 4 et 5 ans. Puis, certaines sociétés se revalorisant, la VL se redresse. Cela forme un "J" sur la courbe de performance.

Caractéristiques juridiques et financières

Date d'agrément AMF :25 juin 2010
Durée de vie du produit :7 ans, prorogable 3 fois 1 an

Code ISIN : FR0010885665
Valorisation des parts : semestrielle - prochaine valeur liquidative au 30/06/2013

FIP Major Trends Proximité, Fonds d'Investissement de Proximité. Fonds régi par l'article L.214-31 du Code Monétaire et Financier et par ses textes d'application.

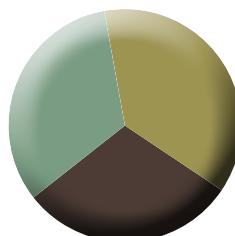


LFP Proximité V

Situation au 31 décembre 2012

• Millésime	2011
• Valeur Liquidative initiale	1,00 €
• Valeur Liquidative au 31/12/2011	1,00 €
• Valeur Liquidative au 30/06/2012	0,98 €
• Valeur Liquidative au 31/12/2012	0,99 €
• Evolution sur 6 mois	1,02 %
• Evolution sur 1 an	-1,00 %
• Evolution depuis l'origine (hors avantage fiscal)	-1,00 %
• Evolution depuis l'origine (y compris avantage fiscal)	21,00 %

Répartition de l'actif net



■ Sociétés éligibles : 30 %
■ Hors quota : 37 %
■ Trésorerie : 33 %

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Au cours de sa première année d'investissement, le FIP LFP Proximité V a procédé à 4 investissements dont dans les sociétés Novatim (maintenance informatique pour PME) et Scentys (diffuseur de parfums d'ambiance) qui ne peuvent encore être revalorisées du fait de leur date d'entrée dans le fonds. Il a jusqu'à fin 2013 pour atteindre son ratio fiscal.

Le fonds est au début de la courbe en J. La courbe en forme de J d'un fonds de Private Equity s'explique par le fait que le fonds procède à des investissements dans des sociétés et prélève les frais de gestion normaux sans que les sociétés ne puissent encore être revalorisées, la VL baisse alors pendant les premières années. Cette période dure en général entre 4 et 5 ans. Puis, certaines sociétés se revalorisant, la VL se redresse. Cela forme un "J" sur la courbe de performance.

Le portefeuille boursier quant à lui a eu une performance de 7,96 % sur l'année écoulée (avec un impact sur la VL du fonds de 1.27 %).

Caractéristiques juridiques et financières

Date d'agrément AMF : 13 septembre 2011
Durée de vie du produit : 7 ans prorogable 2 fois 1 an

Code ISIN : FR0011081777
Valorisation des parts : semestrielle - prochaine valeur liquidative au 30/06/2013

FIP LFP Proximité V, Fonds d'Investissement de Proximité. Fonds régi par l'article L.214-31 du Code Monétaire et Financier et par ses textes d'application.

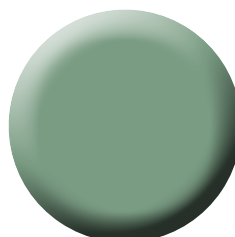


LFP Sélection Distribution

Situation au 31 décembre 2012

• Millésime	2012
• Valeur Liquidative initiale	1,00 €
• Valeur Liquidative au 31/12/2011	na
• Valeur Liquidative au 30/06/2012	na
• Valeur Liquidative au 31/12/2012	na
• Evolution sur 6 mois	na
• Evolution sur 1 an	na
• Evolution depuis l'origine (hors avantage fiscal)	na
• Evolution depuis l'origine (y compris avantage fiscal)	na

Répartition de l'actif net



■ Trésorerie : 100 %

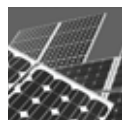
Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Caractéristiques juridiques et financières

Date d'agrément AMF : 14 septembre 2012.
Durée de vie du produit : 7 ans prorogable 2 fois 1 an

Code ISIN : FR0011309160
Valorisation des parts : semestrielle - prochaine valeur liquidative au 30/06/2013

FIP LFP Proximité V, Fonds d'Investissement de Proximité. Fonds régi par l'article L.214-31 du Code Monétaire et Financier et par ses textes d'application.

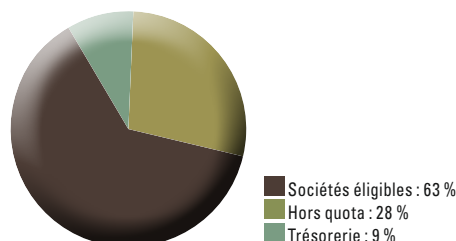


Diadème Entreprises & Patrimoines

Situation au 31 décembre 2012

• Millésime	2008
• Valeur Liquidative initiale	100,00 €
• Valeur Liquidative au 31/12/2011	69,29 €
• Valeur Liquidative au 30/06/2012	64,55 €
• Valeur Liquidative au 31/12/2012	55,45 €
• Evolution sur 6 mois	-14,10 %
• Evolution sur 1 an	-19,97 %
• Evolution depuis l'origine (hors avantage fiscal)	-44,55 %
• Evolution depuis l'origine (y compris avantage fiscal)	-14,55 %

Répartition de l'actif net



Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Ce fonds de "première génération" ISF subit une très forte baisse sur l'année, à la fois affecté par une perte et des provisions sur les lignes non cotées et dans le portefeuille boursier, seuls les placements du hors quota apportent une contribution positive à la VL (3,74 %). L'impact des frais de gestion se fait également sentir.

Le portefeuille non coté a dû prendre en compte la défaillance de Homelights au premier semestre 2012 ainsi qu'une provision sur IP Direction (services télécoms, investissement réalisé en janvier 2011). Les autres lignes du fonds ne peuvent encore contrebalancer ces mauvaises nouvelles. Il est à noter qu'une provision passée sur une participation ne correspond pas à la liquidation de la société. La société de gestion se doit de baisser la valeur d'une société dans ses livres en fonction de la perception qu'elle a des résultats. Il s'agit alors de constater un risque ou une baisse de valeur, passé à titre prudentiel mais susceptible d'être reprise par la suite car non définitive.

Le fonds subit également la perte de la société cotée Polygone, société de communication ayant été victime du retrait brutal des annonceurs publicitaires de premier plan qui étaient ses clients.

Caractéristiques juridiques et financières

Date d'agrément AMF : 13 septembre 2008

Code ISIN : FR0010657510

Durée de vie du produit : 7 ans, prorogeable 3 fois 1 an

Valorisation des parts : semestrielle - prochaine valeur liquidative au 30/06/2013

FIP ISF Diadème Entreprises & Patrimoines, Fonds d'Investissement de Proximité. Fonds régi par l'article L.214-31 du Code Monétaire et Financier et par ses textes d'application.

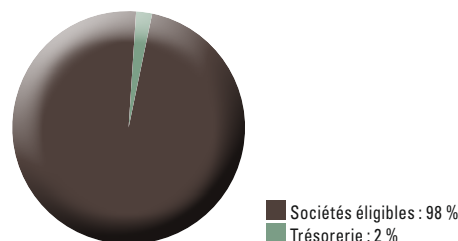


Diadème Patrimoine Flexible

Situation au 31 décembre 2012

• Millésime	2010
• Valeur Liquidative initiale	100,00 €
• Valeur Liquidative au 31/12/2011	83,22 €
• Valeur Liquidative au 30/06/2012	78,86 €
• Valeur Liquidative au 31/12/2012	70,24 €
• Evolution sur 6 mois	-10,93 %
• Evolution sur 1 an	-15,60 %
• Evolution depuis l'origine (hors avantage fiscal)	-29,76 %
• Evolution depuis l'origine (y compris avantage fiscal)	10,24 %

Répartition de l'actif net



Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Le FIP Diadème Patrimoine Flexible a terminé sa période d'investissement et compte aujourd'hui 14 PME non cotées en portefeuille. La VL en forte baisse est principalement due aux pertes constatées d'Homelights dans le portefeuille non coté et de Polygone dans le portefeuille boursier. Les frais de gestion accentuent la baisse.

L'impact sur la VL du fonds de la perte définitive de Homelights et de la provision actuelle d'une autre ligne se monte à -9,92 % alors que le portefeuille boursier, du fait de la défaillance d'une société, ne peut rattraper cette baisse, sa contribution positive n'étant que de 0,19 %.

Caractéristiques juridiques et financières

Date d'agrément AMF : 5 février 2010

Code ISIN : FR0010834234

Durée de vie du produit : 7 ans, prorogeable 3 fois 1 an

Valorisation des parts : semestrielle - prochaine valeur liquidative au 30/06/2013

FIP ISF Diadème Patrimoine Flexible, Fonds d'Investissement de Proximité. Fonds régi par l'article L.214-31 du Code Monétaire et Financier et par ses textes d'application.

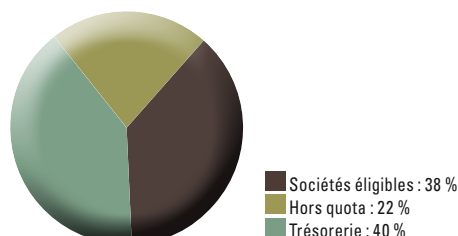


Diadème Patrimoine III

Situation au 31 décembre 2012

• Millésime	2011
• Valeur Liquidative initiale	100,00 €
• Valeur Liquidative au 31/12/2011	99,44 €
• Valeur Liquidative au 30/06/2012	98,58 €
• Valeur Liquidative au 31/12/2012	99,23 €
• Evolution sur 1 an	-0,21 %
• Evolution depuis l'origine (hors avantage fiscal)	-0,77 %
• Evolution depuis l'origine (y compris avantage fiscal)	34,23 %

Répartition de l'actif net



Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

2012 a été une année de forte activité pour le FIP Diadème Patrimoine III qui a réalisé 11 investissements au cours de la période, dont Yellow Korner, Kali (imprimerie traditionnelle et par internet). Il devra investir jusqu'en septembre 2013. Il débute sa courbe en J, l'impact des acquisitions des sociétés non cotées se chiffrant à -0,29 % sur la VL. La courbe en forme de J d'un fonds de Private Equity s'explique par le fait que le fonds procède à des investissements dans des sociétés et prélève les frais de gestion normaux sans que les sociétés ne puissent encore être revalorisées, la VL baisse alors pendant les premières années. Cette période dure en général entre 4 et 5 ans. Puis, certaines sociétés se revalorisant, la VL se redresse. Cela forme un "J" sur la courbe de performance.

Le portefeuille boursier évolue fort positivement (19,13 %), cela impacte la VL à hauteur de 2,18 %. Les investissements de la poche libre contribuant pour leur part pour 1,87 %.

Caractéristiques juridiques et financières

Date d'agrément AMF : 23 décembre 2010
 Durée de vie du produit : 7 ans prorogeable 3 fois 1 an

Code ISIN : FR0010978205
 Valorisation des parts : semestrielle - prochaine valeur liquidative au 30/06/2013

FIP ISF Diadème Patrimoine III, Fonds d'Investissement de Proximité. Fonds régi par l'article L.214-31 du Code Monétaire et Financier et par ses textes d'application.

Investissements réalisés par les fonds dans les sociétés

	Activité	FCPI	FIP	FIP ISF
Acco	Semi-conducteurs	Diadème Innovation V Major Trends Innovation		Diadème Entreprises et Patrimoine Diadème Patrimoine Flexible
Ariane Systems	Bornes pour l'industrie hôtelière	Diadème Innovation II Diadème Innovation III		
Artimon (Idealec)	Composants électroniques	Diadème Innovation V Major Trends Innovation		
Ask	Télébillettique sans contact	Diadème Innovation IV Diadème Innovation V Major Trends Innovation		
Axigate	Logiciel pour hopitiaux et cliniques	Diadème Innovation III Diadème Innovation IV		
Biospace Lab	Imagerie moléculaire	Diadème Innovation I		
Blue Technologie	Service informatiques		Diadème Proximité I	
BMI System	Logiciel pour les secteurs pharmaceutiques, médicaux et cosmétiques	Major Trends Innovation		
BSB	Logiciel pour le secteur financier	Diadème Innovation III		
C.Directe	Conseil en e-marketing		Diadème Proximité II Diadème Proximité III Major Trends Proximité	
Carrosserie du Faubourg	Automobiles		Diadème Proximité III Major Trends Proximité	Diadème Entreprises et Patrimoine Diadème Patrimoine Flexible
Connecthings	Réseaux et Telecom	Major Trends Innovation	Major Trends Proximité	Diadème Patrimoine Flexible Diadème Patrimoine III
Digiteka	Distribution B to B de videos premium	Major Trends Innovation		
EasyVoyage	Portail internet de voyage et tourisme	Diadème Innovation III Diadème Innovation IV	Diadème Proximité I Diadème Proximité II Diadème Proximité III	
EOS Imaging	Radiologie orthopédique	Diadème Innovation I		
Fidéc (Cylande)	Editeur de progiciels dédiés à la grande distribution	Diadème Innovation I Diadème Innovation II		
Financière Kali	Imprimerie on ligne et traditionnelle		Major Trends Proximité LFP Proximité V	Diadème Patrimoine III
Gekatex	Textile technique		Major Trends Proximité	Diadème Patrimoine Flexible Diadème Patrimoine III
Graitec	Logiciel de CAO pour le bâtiment	Diadème Innovation II Diadème Innovation III		
Groupe Bernard Julhiet	Conseil en organisation	Diadème Innovation II Diadème Innovation III Diadème Innovation IV Diadème Innovation V	Diadème Proximité I	
Homelights	Eclairage et accessoires LED		Diadème Proximité III Major Trends Proximité	Diadème Entreprises et Patrimoine, Diadème Patrimoine Flexible
Idéal Connaissances	Formation et partage de connaissances		Major Trends Proximité	Diadème Patrimoine Flexible Diadème Patrimoine III
Imprimerie Jean Bernard	Imprimerie		Major Trends Proximité LFP Proximité V	Diadème Patrimoine Flexible Diadème Patrimoine III
Inventime (MyERP)	Logiciel de gestion ERP		Diadème Proximité I Diadème Proximité III Major Trends Proximité	Diadème Entreprises et Patrimoine, Diadème Patrimoine Flexible
IP Directions	Services télécoms			Diadème Entreprises et Patrimoines Diadème Patrimoine Flexible
Ipanema Technologies	Gestion de trafic informatique	Diadème Innovation IV Diadème Innovation V	Diadème Proximité II Diadème Proximité III	
MakeMeReach	Régie publicitaire sur les réseaux sociaux	Diadème Innovation V Major Trends Innovation	Diadème Proximité III Major Trends Proximité	
Mastrad Finance (Mastrad)	Ustensiles de cuisine	Diadème Innovation II Diadème Innovation III		
Néothermie (ex. EnS)	Entretien de chauffage		Diadème Proximité I Diadème Proximité II Diadème Proximité III	
Novatim	Maintenance informatique		Diadème Proximité II LFP Proximité V	Diadème Entreprises et Patrimoines Diadème Patrimoine III
Nrgaïa	Producteur de ouate de cellulose	Major Trends Innovation		
Presensia (Scentsys)	Diffusion de parfums d'ambiance	Major Trends Innovation	Major Trends Proximité LFP Proximité V	Diadème Patrimoine III
Promm'Immo I	Promotion immobilière		Diadème Proximité II Diadème Proximité III	Diadème Entreprises et Patrimoine, Diadème Patrimoine Flexible
Roctool	Technologie innovante de matériaux composites	Diadème Innovation II Diadème Innovation III		
Saveur Bière	E. Distribution		Major Trends Proximité	Diadème Patrimoine Flexible Diadème Patrimoine III
Securactive	Sécurité et surveillance réseau	Diadème Innovation I Diadème Innovation II		Diadème Entreprises et Patrimoines
Ucopia Communications	Boitiers de sécurité wi-fi	Diadème Innovation I		
Vélotion (Holland Bikes)	Distribution cycles		Major Trends Proximité	Diadème Patrimoine Flexible Diadème Patrimoine III
Vision 360 degrés (V3D)	Logiciels pour application télécom	Major Trends Innovation		
Visuamobile	Application pour terminaux mobiles		Major Trends Proximité	Diadème Patrimoine Flexible Diadème Patrimoine III
Yellow Korner	Distribution de photographies d'art		Diadème Proximité III Major Trends Proximité	Diadème Patrimoine Flexible Diadème Patrimoine III

L'actualité des nouveaux produits

Avec le FCPI ISF SPI Patrimoine 2013, participez au financement des emplois de demain tout en optimisant votre fiscalité

Le FCPI SPI Patrimoine 2013 financera la croissance des PME innovantes françaises du domaine numérique tout en permettant une réduction d'ISF immédiate de 45 % du montant de la souscription¹, en contrepartie d'une durée de blocage des parts² jusqu'au 31/12/2018, pouvant aller jusqu'au 31/12/2021 et d'un risque de perte en capital.

• Stratégie d'investissement

Le FCPI SPI Patrimoine 2013 a pour objectif d'investir dans une douzaine de **PME technologiques** qui ont potentiellement de fortes perspectives de croissance et développent des produits innovants, notamment les PME de l'économie numérique.

Une attention particulière sera portée sur le secteur des technologies de l'information et de la communication ou sur **des sociétés faisant appel à ces technologies comme un facteur différenciant de leur processus industriel ou commercial**. Il sera recherché, en particulier, des applications de nouvelles technologies, ou "nouveaux process", qui potentiellement peuvent créer une forte valeur.

Une **stratégie d'investissement tournée vers l'avenir** qui privilégiera les secteurs les plus porteurs de l'économie numérique comme par exemple :

- numérisation de contenus, virtualisation, réseaux et télécoms / internet
- robotique, automatisation des procédés industriels, stockage de l'énergie
- imagerie, diagnostics

L'équipe de gestion souhaite donner du sens à vos investissements. Elle appliquera une notation sociétale aux entreprises ciblées afin de conforter sa sélection.

• Avantages fiscaux

Le montant de la réduction ISF porte sur 50 % du quota innovant³ du fonds. Le quota innovant du FCPI SPI Patrimoine 2013 étant de 90 %, le montant de la réduction est de 45 %, hors droits d'entrée et plafonné à 18 000 euros au titre de 2013.
50 % de 90 % = 45 % de réduction ISF

Exonération d'impôts sur le revenu sur les plus-values potentiellement réalisées lors de la cession de vos parts du fonds (hors prélèvements sociaux)⁴. Le FCPI (et le FIP) étant désormais le seul investissement financier vous procurant ces avantages.

• Risques associés

Le Fonds ne dispose pas de garantie en capital, les performances du Fonds sont directement liées aux performances des entreprises dans lesquelles il investit. Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans un délai de 8,5 ans

• Avertissement

L'attention des souscripteurs est attirée sur le fait que votre argent est bloqué pendant une durée minimale de cinq ans et demi prorogeable trois fois un an sur décision de la Société de gestion, c'est-à-dire jusqu'au plus tard le 31 décembre 2021 (sauf cas de déblocage anticipé prévu dans le règlement). Le fonds commun de placement dans l'innovation, catégorie de fonds commun de placement à risques, est principalement investi dans des entreprises non cotées en bourse qui présentent des risques particuliers. Vous devez prendre connaissance des facteurs de risques de ce fonds commun de placement dans l'innovation décrits à la rubrique "profil de risques" du règlement. Enfin, l'agrément de l'AMF ne signifie pas que vous bénéficierez automatiquement des différents dispositifs fiscaux présentés par la Société de Gestion. Cela dépendra notamment du respect par ce produit de certaines règles d'investissement, de la durée pendant laquelle vous le détenez et de votre situation individuelle.

1 Sous réserve du respect des conditions à remplir pour bénéficier de cette réduction et notamment de la conservation des parts souscrites jusqu'au 31 décembre de la 5^e année suivant celle de la souscription. L'avantage fiscal dépend du respect des règles d'investissement.

2 Sauf cas de déblocage anticipés tels que précisés dans le règlement du Fonds.

3 L'actif du Fonds sera investi à hauteur d'au moins 90 % (le "Quota Innovant") en titres d'Entreprises Innovantes.

4 Sous réserve d'un engagement de conservation des parts souscrites de 5 ans à compter de leur souscription.

AVERTISSEMENT GÉNÉRAL

En contrepartie de l'avantage fiscal auquel ouvrent droit nos FCPI, FIP IR et FIP ISF, ces fonds présentent notamment les risques et contraintes suivantes :

- Vous devez conserver vos parts pendant au moins 5 ans et ces fonds ont en majorité une durée de vie de 7 ans, prolongeable de deux à trois fois un an, soit potentiellement de 10 ans.
- Une part significative de ces fonds est investie dans des petites et moyennes entreprises non cotées, leur valeur dans les actifs des fonds n'est donc pas le résultat d'échanges sur les marchés financiers, mais de l'appréciation de la société de gestion et du commissaire aux comptes de ces fonds.
- Une part importante des sociétés dont les fonds sont actionnaires ne sont pas cotées, ou le sont sur des marchés non réglementés sur lesquels s'opèrent peu d'échanges, engendrant un risque d'illiquidité des portefeuilles dont certaines positions pourraient être soldées en contrepartie d'une décote d'illiquidité.
- Risque lié à la faible maturité de certaines entreprises cibles : la performance à l'échéance des fonds dépend du succès des entreprises dans lesquelles ils investissent. Une partie de ces investissements est réalisée dans des entreprises de création récente, qui présentent des risques de défaillance plus importants que des entreprises plus matures.
- Le rachat des parts lors de la liquidation du fonds peut se faire à un prix inférieur au prix de souscription, il existe donc un risque de perte en capital.

Pour plus d'information sur les risques spécifiques du ou des fonds auxquels vous avez souscrit, nous vous invitons à vous reporter à leurs règlements et leur DICI.

Tableau d'atteintes des quotas

Au 31 décembre 2012, la part de l'actif investie dans des entreprises éligibles à leur quota par les FCPI, FIP et FCPR agréé d'ores et déjà gérés par la société Siparex Proximité Innovation est la suivante

Dénomination	Date de Création	Pourcentage de l'actif éligible au quota de 60 %	Date à laquelle le quota applicable doit être atteint
FCPI Diadème Innovation I	25/11/04	61 %	25/05/07
FCPI Diadème Innovation II	02/06/06	63 %	30/06/08
FCPI Diadème Innovation III	02/07/07	60 %	31/12/09
FIP Diadème Proximité I	02/07/07	70 %	31/12/09
FCPI Diadème Innovation IV	21/07/08	70 %	31/12/10
FIP Diadème Proximité II	21/07/08	66 %	31/12/10
FIP Diadème Entreprises et Patrimoines	06/11/08	63 %	30/04/11
FCPI Diadème Innovation V	03/08/09	72 %	31/07/11
FIP Diadème Proximité III	03/08/09	65 %	31/07/11
FIP Diadème Patrimoine Flexible	01/06/10	83 % (au 31/12/12)	31/03/12
FCPI Major Trends Innovation	13/10/10	75 % (au 31/12/12)	30/09/12
FIP Major Trends Proximité	13/10/10	60 % (au 31/12/12)	30/09/12
FIP Diadème Patrimoine III	28/09/11	7 %	30/09/2013 (en cours)
FIP LFP Proximité V	30/11/11	en cours	30/09/13
FCPI Innovations & Marchés	31/07/12	en cours	30/09/13
FCPI LFP Sélection Innovation	31/12/12	en cours	en cours
FIP LFP Sélection Distribution	31/12/12	en cours	en cours

Conditions de sortie

Rappel des conditions de sortie

Aucune demande de rachat des parts n'est autorisée avant l'expiration d'un délai de cinq ans à compter de leur souscription.

Cas de rachat anticipé

Cependant, à titre exceptionnel, les rachats qui interviennent avant l'expiration de ce délai sont acceptés dès lors qu'ils sont justifiés par les éléments suivants :

- Décès du porteur, de son époux(se) ou partenaire de PACS, soumis à une imposition commune
- Invalidité du porteur, de son époux(se) soumis à une imposition commune correspondant au classement dans la deuxième ou troisième catégorie prévues à l'article L341-4 du Code de la Sécurité Sociale ;
- Licenciement du porteur ou de son époux(se) ou partenaire de PACS, soumis à une imposition commune (uniquement pour les fonds IR) ;

Le prix de rachat est égal à la première valeur liquidative de la part établie après réception des demandes.

Les rachats sont effectués exclusivement en numéraire. Les bordereaux de rachat dûment signés doivent avoir été reçus par le Dépositaire au plus tard le dernier vendredi du semestre, ou le jour précédent si ce jour n'est pas un jour de banque ouvré, à 18h30 pour pouvoir être pris en compte sur la prochaine valeur liquidative.

Durée de détention conseillée

De 7 à 10 ans excepté pour le FCPI Innovations et Marchés qui a une durée de vie de 5 ans et 9 mois.

Conditions des rachats

La Société de gestion se réserve le droit de prélever une commission de rachat pour couvrir l'incidence sur l'évolution de la valeur liquidative des parts, des ventes de titres rendues nécessaires pour faire face aux demandes de rachat. Cette commission de rachat, acquise au Fonds, est égale de 3 à 5 % du prix de rachat. Aucune commission de rachat ne sera prélevée à partir de la huitième année, exception faite pour le FCPI Innovations et Marchés dont la durée de vie est de 5 ans et 9 mois.

En cas de sortie anticipée, le porteur ne bénéficiera pas des éventuelles plus-values réalisées à la liquidation du Fonds.

QUI SOMMES NOUS ?

Filiale du Groupe Siparex et de La Française AM avec plus de 400 millions d'euros d'encours, Siparex Proximité Innovation est entièrement dédiée au capital investissement et regroupe des professionnels des métiers de la PME et de l'innovation.

Elle résulte de la fusion réalisée en septembre 2012 d'UFG-Siparex et de Sigefi Venture Gestion (équipe spécialisée dans l'innovation du Groupe Siparex).

Elle privilégie l'investissement dans des sociétés de croissance, ou des sociétés matures régionales, à la fois dans des domaines innovants et dans des métiers traditionnels, avec une approche capital risque ou capital de proximité. Avec une offre renouvelée chaque année de FCPI et FIP, Siparex Proximité Innovation met à la disposition des particuliers l'expérience et le savoir-faire acquis par le Groupe Siparex auprès des investisseurs institutionnels depuis 1977.

CONTACTS

PARTENAIRES

Gilles GRENOUILLEAU
Directeur Commercial
Téléphone : +33 (0)1 44 56 10 62
E-mail : ggrenouilleau@lafrancaise-group.com

Jean François CHARRIER
Directeur Relations CGPI
Mobile : +33 (0)6 11 02 85 87
E-mail : jfcharrier@lafrancaise-group.com

Christophe INIZAN
Directeur Relations Réseaux
Mobile : +33 (0)6 11 02 93 88
E-mail : cinizan@lafrancaise-group.com

Mathilde KRIEGER
Responsable Commerciale Réseaux
Mobile : +33 (0)6 64 04 28 89
E-mail : mkrieger@lafrancaise-group.com

Judith MAGHARIAN-BOULANGER
Directeur Relations Plates-Formes
et Sociétés de Gestion
Mobile : +33 (0)6 08 24 97 52
E-mail : jmagharian@lafrancaise-group.com

Séverine LEMAIRE
Responsable Commerciale
Plates-Formes et Sociétés de Gestion
Mobile : +33 (0)6 29 77 54 68
E-mail : slemaire@lafrancaise-group.com

Arnaud CHRISTOL
Responsable Commercial - Nord Est
Mobile : +33 (0)6 11 02 97 62
E-mail : achristol@lafrancaise-group.com

Cyril JAVUREK
Responsable Commercial - Sud Est
Mobile : +33 (0)6 89 08 26 79
E-mail : cjavurek@lafrancaise-group.com

Benjamin FLOTTES DE POUZOLS
Responsable Commercial - Paris IDF
Mobile : +33 (0)6 81 70 44 56
E-mail : bfloTTesdepouzols@lafrancaise-group.com

Alexandra GRIMAUD
Responsable Commerciale - Paris IDF
Mobile : +33 (0)6 83 13 21 44
E-mail : agrimaud@lafrancaise-group.com

Romain GOBERT
Responsable Commercial - Ouest
Mobile : +33 (0)6 31 90 98 14
E-mail : rgobert@lafrancaise-group.com

BANQUES

Philippe DELHOTEL
Directeur Commercial
Téléphone : +33 (0)1 44 56 11 47
Mobile : +33 (0)6 11 02 85 89
pdelhotel@lafrancaise-group.com

Fabienne PASQUET
Responsable Relations Banques
Téléphone : +33 (0)1 44 56 11 58
Mobile : +33 (0)6 30 58 91 63
fpasquet@lafrancaise-group.com

Maryline PETITJEAN
Responsable Commerciale
Téléphone : +33 (0)1 44 56 11 55
Mobile : +33 (0)6 07 28 36 17
mpetitjean@lafrancaise-group.com

Patrick SAINTIER
Animateur Commercial

Avertissement :

Les appréciations formulées reflètent l'opinion de l'auteur à la date de publication et sont susceptibles d'évoluer ultérieurement. La société de gestion Siparex Proximité Innovation ne saurait être tenue responsable, de quelque façon que ce soit, de tout dommage direct ou indirect résultant de l'usage de la présente publication ou des informations qu'elle contient. La présente publication ne peut être reproduite, totalement ou partiellement, diffusée ou distribuée à des tiers, sans l'autorisation écrite préalable de Siparex Proximité Innovation.

Source des données : Siparex Proximité Innovation, mars 2013

LA FRANÇAISE AM

La Française AM Finance Services

Société par Actions Simplifiée au capital de 321 300 € - 326 817 467 RCS PARIS
Entreprise d'investissements agréée par le CECEI sous le numéro 18673 X le 12/11/2008
Adresse : 173, boulevard Haussmann 75008 Paris - France
Tél. +33 (0)1 44 56 10 00 - Fax +33 (0)1 44 56 11 00
Une société du Groupe La Française - www.lafrancaise-group.com

La Française des Placements

Société par Actions Simplifiée au capital de 17 696 676 € - 314 024 019 RCS PARIS
Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le n GP 97076 le 01/07/1997


Siparex
Siparex Proximité Innovation

SIPAREX Proximité Innovation
27, rue Marbeuf 75008 Paris France
Tél. +33 (0)1 53 93 00 90 - Fax +33 (0)1 53 93 02 38
452 276 181 RCS PARIS
Agrément AMF GP 04 032 du 27 avril 2004